

PROUST LINGUISTE. LA LANGUE ET LE TEMPS DANS *À LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU*

SAMUEL BIDAUD¹

À Michel Erman

Joseph Vendryes écrivait en 1940 : « Il y aurait un travail à faire sur Marcel Proust linguiste. Non seulement les seize volumes d'*À la recherche du temps perdu* fournissent sur le français contemporain une documentation des plus riches, mais l'auteur a parsemé son ouvrage de réflexions linguistiques dont l'intérêt n'est pas à dédaigner »². Les études consacrées à Proust et à la linguistique sont toutefois peu nombreuses : on peut mentionner, outre l'article de Joseph Vendryes auquel nous venons de faire allusion, l'article d'André Ferré intitulé « Marcel Proust et la linguistique »³, et l'article de Sylvie Pierron intitulé « La langue Française dans *À la recherche du temps perdu* de Marcel Proust »⁴. Le but de ce bref article n'est évidemment pas d'analyser de façon approfondie l'ensemble des idées linguistiques de Marcel Proust, mais, dans un roman sur le temps, de s'interroger sur le rapport que la langue entretient avec ce dernier selon l'écrivain. On trouve en effet, tout au long de la *Recherche*, des remarques qui concernent la langue et son évolution. Par plusieurs aspects, la pensée de Marcel Proust sur le sujet est particulièrement pénétrante pour quelqu'un qui n'a dû suivre qu'occasionnellement des cours de philologie à l'époque où il était étudiant. Elle est également, comme nous le verrons avec le cas des étymologies, directement en rapport avec les thèmes de la

¹ Université de Reims Champagne-Ardenne

² JOSEPH VENDRYES, « Marcel Proust et les noms propres », in *Mélanges de philologie et d'histoire littéraires offerts à Edmond Huguet par ses élèves, ses collègues et ses amis*, Paris, Boivin, 1940, p. 119.

³ ANDRÉ FERRÉ, « Marcel Proust et la linguistique », *Vie et langage*, n° 157, 1965, pp. 182-191, et n° 158, 1965, pp. 250-255.

⁴ SYLVIE PIERRON, « La langue Française dans *À la recherche du temps perdu* de Marcel Proust », *Littérature*, n° 116, 1999, pp. 47-58.

Recherche. Nous nous intéresserons d'abord à la conception de l'évolution de la langue qui ressort de la *Recherche*, puis au rôle de l'étymologie.

1. *La langue et son évolution*

Proust aborde la question de l'évolution de la langue de deux points de vue essentiellement : d'un point de vue que l'on peut qualifier de « socio-linguistique », et d'un point de vue idéologique.

1.1. *Évolution du français et sociolinguistique*

Nous ignorons quelles ont pu être les lectures linguistiques de Marcel Proust, mais on ne peut s'empêcher de noter qu'il sait, à l'époque où les travaux de dialectologie se multiplient parce qu'ils permettent de mieux comprendre l'histoire de la langue française dans la mesure où les dialectes ont conservé de nombreux mots tombés en désuétude dans la langue commune (que l'on songe à toutes les thèses de cette époque intitulées « Le parler de telle ou telle région ou de tel ou tel village »⁵), que les patois peuvent se révéler plus proches de la langue de Racine que le français de Paris.

La langue de Françoise a été étudiée à plusieurs reprises dans cette perspective. Sylvie Pierron intitule l'article qu'elle consacre à la langue de Françoise « La langue Françoise », soulignant ainsi avec raison le caractère archaïque de cette dernière. Proust note en effet à plusieurs reprises dans le roman certaines expressions de Françoise qui renvoient à la langue du dix-septième siècle, et que nous citons d'après le relevé qu'en a fait Sylvie Pierron :⁶

« Il ne vous fait même pas réponse quand on lui cause », ajoutait Françoise qui disait « faire réponse », comme Mme de Sévigné.
(Françoise employait le verbe « plaindre » dans le même sens que fait La Bruyère.)

⁵ La *Revue des patois gallo-romans* est créée en 1887 par Gilliéron et l'abbé Rousselot, et l'*Atlas linguistique de la France* de Gilliéron et Edmont est publié entre 1902 et 1910.

⁶ SYLVIE PIERRON, « La langue Françoise dans *À la recherche du temps perdu* de Marcel Proust », *op. cit.*, pp. 52-53.

Elle n'aimait pas cela, elle disait que je « balançais » toujours, car elle usait, quand elle ne voulait pas rivaliser avec les modernes, du langage même de Saint-Simon.

Françoise [...] en proie à un mal qu'elle appelait elle-même l'ennui, l'ennui dans ce sens énergique qu'il a chez Corneille.

On notera au passage que Françoise n'est pas la seule domestique à se voir comparer avec un auteur du dix-septième siècle ; il en va également ainsi pour le lift de Balbec : « (I)l disait volontiers en s'apitoyant sur sa propre classe «chez l'ouvrier» ou «chez le petit», se servant du même singulier que Racine quand il dit : «le pauvre...» » (*Jeunes filles*, 630⁷).

Ce qui surprend et fascine le narrateur, c'est de retrouver chez la paysanne qu'est Françoise le langage des classiques, et que la langue de la campagne soit comme restée hors du temps. Or on sait effectivement que la langue du paysan évolue beaucoup moins vite que la langue du citadin, puisque le paysan n'est soumis, à l'époque de Proust du moins, à aucune interaction avec le français parlé hors de son village ou du lieu où il vit, si ce n'est lors du service militaire pour les hommes. La vision qu'en donne Proust est donc particulièrement juste.

Si la langue de Françoise est conservatrice, il en va de même de celle de l'aristocratie. C'est ce que note à de nombreuses reprises le narrateur au sujet du parler de Mme de Guermantes : « elle n'usait guère que du pur vocabulaire dont eût pu se servir un vieil auteur français » (*Guermantes* 2, 1126), et on trouve des remarques similaires à propos de Mme de Marsantes. Proust, là encore, a vu juste ; nous nous souvenons, à titre anecdotique, d'un de nos professeurs qui nous avait confié avoir observé durant son service militaire que les officiers haut placés prononçaient encore un *ll* palatalisé (/k/) dans *artillerie* (cf. le *ll* de l'espagnol *llorar*), là où les autres militaires prononçaient tous /j/.

On opposera au patois de Françoise et à la langue de l'aristocratie la langue de la bourgeoisie, qui est au contraire en constante évolution et se nourrit de tous les emprunts et de toutes les expressions à la mode. C'est le cas du langage d'Odette de Crécy, qui abonde d'anglicismes, de la *cup of*

⁷ Toutes les citations d'*À la recherche du temps perdu* sont d'après l'œuvre en un seul volume chez Gallimard (Paris, 1999, texte établi sous la direction de Jean-Yves Tadié).

tea aux tommies. Mais puisqu'on « s'exprime comme les gens de sa classe mentale et non de sa caste d'origine » (*Guermantes* 1, 926), l'aristocratie peut également présenter un langage innovant : c'est le cas pour Saint-Loup, qui, désireux de sortir de sa classe et de se rapprocher de celle des artistes, emploie tous les mots à la mode.

D'un côté, donc, la langue de la bourgeoisie, qui est comme un *energeia* continu, de l'autre le patois et la langue de l'aristocratie, qui restent attachés au passé, et qui font dire au narrateur : « Ce n'est pas dans les froids pastiches des écrivains d'aujourd'hui qui disent *au fait* (pour *en réalité*), *singulièrement* (pour *en particulier*), *étonné* (pour *frappé de stupeur*), etc., etc., qu'on retrouve le vieux langage et la vraie prononciation des mots, mais en causant avec une Mme de Guermites ou une Françoise » (*Prisonnière*, 1628).

On pourra enfin noter que le langage de Mme de Guermites a une fonction poétique au même titre que son nom. On sait, en effet, les rêveries que le nom de Guermites fait naître chez le narrateur dans *Du côté de chez Swann*, et il en va de même de la langue de Mme de Guermites et de sa prononciation Île-de-France et champenoise :

Et quand on était fatigué du composite et bigarré langage moderne, c'était, tout en sachant qu'elle exprimait bien moins de choses, un grand repos d'écouter la causerie de Mme de Guermites, - presque le même, si l'on était seul avec elle et qu'elle restreignît et clarifiât encore son flot, que celui qu'on éprouve à entendre une vieille chanson. Alors en regardant, en écoutant Mme de Guermites, je voyais, prisonnier dans la perpétuelle et quiète après-midi de ses yeux, un ciel d'Île-de-France ou de Champagne se tendre, bleuâtre, oblique, avec le même angle d'inclinaison qu'il avait chez Saint-Loup.

(*Guermites* 2, 1126)

1.2. *Évolution de la langue et idéologie*

On peut se demander quel est le regard que porte Proust sur l'évolution de la langue. Une telle problématique rejoint la question de la norme. Quelles sont les innovations que la langue doit accepter selon lui ? Quelles sont celles que, au contraire, elle ne doit pas accepter ?

Rappelons tout d'abord que le style de Proust n'a pas pour but le « beau français », si par « beau français » on comprend « français académique ». « (L)a *Recherche* s'est imposé comme un livre essentiel, alors même qu'il est - et c'est le plus grand éloge que je puisse faire - un peu monstrueux [...] », notait récemment Antoine Compagnon.⁸ Il en va de même de la phrase proustienne, qui fait primer la syntaxe subjective sur la syntaxe normative. Marcel Proust n'est pas un écrivain de la belle langue, du beau style : on lui reproche ses fautes de syntaxe. Mais qu'importe : il sait bien que les vers qu'on admire aujourd'hui chez Racine ont été critiqués à l'époque. Le but n'est pas que la pensée se moule dans la langue, mais que la langue se moule dans la pensée : c'est à cette condition seule que peut naître une vision du monde originale.

Le regard de Proust sur l'utilisation de la langue par les locuteurs est donc d'un certain point de vue particulièrement tolérant. Il en va ainsi de son attitude à l'égard du parler de Françoise, dans lequel il retrouve, nous l'avons vu, le français le plus pur. Proust est bien conscient que la notion de norme n'a pas lieu d'être et que le « beau français » n'est beau que socialement, qu'il ne s'agit, selon l'expression de Vaugelas, que du mélange de la façon de parler de la plus saine partie de la cour et de celle des meilleurs écrivains. Il est également conscient que le français dit « correct » n'est que le résultat des aléas de l'histoire et qu'il n'est en réalité pas plus correct que le français dit « incorrect ».

Proust sait bien en effet que la norme d'aujourd'hui correspond à la faute d'hier :⁹

Et ce reproche [le fait de reprocher à Françoise de dire « estoppeuse » au lieu de « stoppeuse »] était particulièrement stupide, car ces mots français que nous sommes si fiers de prononcer exactement ne sont eux-mêmes que des « cuirs » faits par des bouches gauloises qui prononçaient de travers le latin ou le saxon, notre langue n'étant que la prononciation défectueuse de quelques autres.

(*Sodome*, 1312)

⁸ ANTOINE COMPAGNON, « Le temps », in *Un été avec Proust* (éd. Laura El Makki), Paris, Éditions des Équateurs/France Inter, 2014, p. 14.

⁹ Et la faute d'aujourd'hui, ajouterons-nous, correspond à la norme de demain.

Il n'y a aucune raison que l'on prononce de telle façon plutôt que de telle autre, ou pour qu'on emploie tel mot plutôt que tel autre, si ce n'est des raisons d'ordre sociolinguistique, qui font prévaloir à un moment donné le français d'une certaine classe dominante. Par ce genre de réflexion non normative, Proust se rapproche donc particulièrement de la linguistique moderne.

Il est en revanche moins tolérant avec les effets de mode. Il se moque ainsi du français d'Odette parsemé d'anglicismes, voire de pseudo-anglicismes comme *footing*.

Proust se moque également des expressions à la mode que bientôt plus personne n'emploie. Il se trompe d'ailleurs parfois : ainsi lorsque le narrateur mentionne dans *Sodome et Gomorrhe* (1455) l'expression à la mode « le cheveu » pour « les cheveux » et prédit un retour du pluriel il a certes raison, mais ne peut pas deviner que « le cheveu » est aussi resté et s'est imposé dans le domaine de la coiffure (« avoir le cheveu gras ») ; et le verbe *faire* qu'emploie Saint-Loup au sens de « avoir l'air » (« Ça «fait» assez «vieille demeure historique» » (*Guermantes* 1, 800)), que Proust présente comme une innovation et un effet de mode, s'est également imposé, ce qui nous permet au passage de souligner une fois de plus l'intérêt de la *Recherche* pour les lexicologues.

Proust dénonce enfin la corruption du parler de Françoise par celui, moderne, de la fille de cette dernière :

L'influence de sa fille commençait à altérer un peu le vocabulaire de Françoise. Ainsi perdent leur pureté toutes les langues par l'adjonction de termes nouveaux. Cette décadence du parler de Françoise, que j'avais connu à ses belles époques, j'en étais, du reste, indirectement responsable. La fille de Françoise n'aurait pas fait dégénérer jusqu'au plus bas jargon le langage classique de sa mère, si elle s'était contentée de parler patois avec elle.

(*Prisonnière*, 1718)

Proust rejoint là l'idée très romantique de la pureté des patois par comparaison au parler moderne, dans une opposition passé/présent, patois/langue normée.

L'idée qui semble donc prédominer dans *À la recherche du temps perdu* est celle d'une dégradation de la langue due aux effets de mode et aux emprunts. Le narrateur formule d'ailleurs explicitement cette idée,

comme nous l'avons vu : « Ainsi perdent leur pureté toutes les langues par l'adjonction de termes nouveaux » (*op. cit.*).

L'idée d'une dégradation des langues au cours du temps se retrouve chez certains linguistes de l'époque et du dix-neuvième siècle, mais elle n'est généralement pas présentée comme due au contact avec d'autres langues ou d'autres variétés (on retrouvera en revanche une telle idée chez Damourette et Pichon) : la dégradation consiste, par exemple pour Schleicher, qui est à l'origine de la diffusion de cette théorie, dans le passage de la structure synthétique indo-européenne primitive à la structure analytique des langues indo-européennes contemporaines, qui se caractérisent, pour un certain nombre d'entre elles, par la perte de la flexion. Il ne s'agit donc pas, comme pour Proust, d'une dégradation lexicale, mais d'une dégradation de structure. En ce qui concerne les phénomènes d'emprunt d'ailleurs, ils sont posés comme indépendants des langues comme systèmes, ce que rappelle par exemple fréquemment un contemporain de Proust comme Antoine Meillet.

2. Proust et l'étymologie

Nous nous sommes interrogé jusqu'à maintenant sur la conception de l'évolution de la langue dans la *Recherche*. Nous avons laissé de côté l'étymologie, qui occupe une place tout à fait intéressante et qui concerne bien évidemment le rapport de la langue et du temps, mais rejoint également, comme nous le verrons, la quête des essences.

Dans le train de La Raspelière, le narrateur écoute fasciné Brichot lui parler des étymologies des villes et villages de la région (*Sodome et Gomorrhe*, pp. 1425-1428).

Certaines étymologies que donne Brichot, et avec lui Proust, sont tout à fait correctes, comme le note Joseph Vendryes : il en va ainsi de Saint-Fargeau issu de *Sanctus Ferroleus* ou de Saint-Mard issu de *Sanctus Medardus*, étymologies que Proust a puisées, selon Joseph Vendryes, dans les cours de Longnon auxquels il aurait assisté lorsqu'il était étudiant, et que l'on retrouve dans l'ouvrage posthume de ce dernier, *Les noms de lieu de la France*, publié par fragments entre 1920 et 1929. D'autres étymologies sont néanmoins « absurdes », pour reprendre l'adjectif de Joseph

Vendryes. C'est donc un point de vue nuancé qu'adopte ce dernier sur les étymologies de Proust :

Visiblement, il [c'est-à-dire Marcel Proust] n'avait que de très vagues notions sur les correspondances phonétiques qui justifient les changements dans la forme des noms. Il est absurde d'expliquer comme il le fait *Englesqueville* par *Egleberti villa* (*Sodome et Gomorrhe*, II, 2, 149) ou *Harambouville* par *Heremundi villa* (*ibid.*, 117), de dire que *Lengronne* dérive du latin *granía* ou du grec *crênê* (*ibid.*, 139) ou que *Maineville* représente *Media villa* (*ibid.*, II, 3, 163). Mais il n'y a pas que de la fantaisie dans ce qu'il rapporte. Il a évidemment pris le soin de se renseigner. Il sait que - *bec*, dans les noms comme *Caudebec*, veut dire « ruisseau » (*ibid.*, II, 2, 202). Il a des étonnements dignes de M. Jourdain en apprenant que les noms en - *fleur* et en - *bœuf* sont d'origine germanique, que - *fleur* et - *bœuf* n'y ont par suite rien de commun que la forme avec les mots français homonymes (*ibid.*, II, 3, 193).¹⁰

Mais les étymologies de Brichot doivent surtout retenir notre attention dans la mesure où elles font partie de la recherche des essences qui structure la *Recherche*. L'étymologie, en effet, et du moins au début, révèle au narrateur un monde à la manière de la madeleine ou des pavés de la cour de l'hôtel de Guermantes, et fonctionne sur un principe similaire : de la même façon que la madeleine trempée dans le thé fait ressortir tout Combray ou que les pavés de l'hôtel de Guermantes font surgir la place Saint-Marc de Venise, l'étymologie fait également surgir une *essence* à laquelle le narrateur ne s'attendait pas et qui restait cachée dans le nom, comme Combray restait caché dans la madeleine, comme Venise restait cachée dans les pavés de l'hôtel.

Il ne faut pas oublier que les étymologies de Brichot, si elles se situent dans *Sodome et Gomorrhe*, c'est-à-dire après l'épisode de la madeleine, interviennent toutefois chronologiquement avant ce dernier. On peut en ce sens y voir une première expérience de la révélation de l'essence des choses. Mais une révélation inférieure à celle de la mémoire involontaire, laquelle restitue le passé subjectif du narrateur et

¹⁰ JOSEPH VENDRYES, « Marcel Proust et les noms propres », *op. cit.*, p. 125.

non le passé extérieur de l'humanité. L'étymologie, comme la mémoire involontaire, révèle donc une essence, mais une essence qui n'est pas vivante comme l'est celle que révèle la mémoire involontaire. Elle ne saurait, contrairement à cette dernière, faire naître l'écriture ; elle reste purement intellectuelle, là où la mémoire involontaire se fonde sur la sensation.

Pire, l'étymologie finit par retirer aux noms de villes la poésie que faisait naître autour d'elles l'imagination du narrateur (André Ferré parle de la « dépoétisation que les noms subissent fatalement quand la connaissance de ce qu'ils désignent cesse d'être imaginaire »¹¹) :

Ainsi ce n'était pas seulement les noms des lieux de ce pays qui avaient perdu leur mystère du début, mais ces lieux eux-mêmes. Les noms déjà vidés à demi d'un mystère que l'étymologie avait remplacé par le raisonnement, étaient encore descendus d'un degré.

(*Sodome et Gomorrhe* 2, 1588)

L'étymologie doit enfin être rapprochée du goût du narrateur pour la généalogie. Si le duc de Guermantes est généralement ennuyeux, il cesse de l'être (du moins pour le narrateur, car c'est justement alors que la duchesse de Guermantes l'accuse d'être ennuyeux) lorsqu'il parle de généalogie.

La généalogie est une remontée dans le temps en direction d'un ancêtre duquel dérivent des familles multiples, comme l'étymologie est une remontée vers un étymon primitif : dans les deux cas, on recherche une origine, et l'on pose une analogie entre la famille et l'ancêtre duquel elle descend ou le mot et son étymon, de la même façon là encore qu'entre la madeleine et Combray ou qu'entre les pavés de l'hôtel de Guermantes et ceux de la place Saint-Marc de Venise, et c'est cette analogie qui est littéralement *essentielle* et que l'écriture a, dans le dernier cas, celui de la mémoire involontaire, pour vocation de restituer.

¹¹ ANDRÉ FERRÉ, « Marcel Proust et la linguistique », *op. cit.*, p. 254.

3. Conclusion

Nous nous sommes intéressé dans cet article à un aspect de l'œuvre de Marcel Proust très peu étudié jusqu'à maintenant, à savoir les réflexions linguistiques présentes dans la *Recherche*. Nous nous sommes concentré dans cet article sur la vision proustienne des rapports de la langue et du temps. Nous avons commencé par montrer que l'idée de Proust selon laquelle à la fois les patois et le langage de l'aristocratie étaient conservateurs et archaïques était tout à fait fondée et rencontrait, en ce qui concerne les patois, les théories linguistiques de son époque, qui voit se développer les travaux de dialectologie pour cette raison même que les patois, estimés conservateurs, permettent d'éclairer l'évolution de la langue française. Nous avons ensuite vu qu'il y avait chez Proust une perception négative du changement linguistique, que ce dernier soit dû à des phénomènes d'emprunt (anglicismes d'Odette), à des expressions à la mode (cas de Saint-Loup) ou au contact avec d'autres variétés de français (cas de la fille de Françoise qui fait descendre au plus bas jargon le français classique de sa mère). On retrouve dans la *Recherche*, nous l'avons également noté, l'idée d'une dégradation lexicale des langues au cours de leur évolution. Les étymologies de Brichot ont retenu notre attention dans un second temps. S'il convient de ne pas toutes les considérer sérieusement, c'est surtout leur rapport avec la recherche des essences qui est intéressant. L'étymologie parvient en effet à une certaine forme d'essence des noms, mais une essence intellectuelle ; pour Proust, l'essence que révèle l'étymologie est en quelque sorte à l'essence que révèle la mémoire involontaire ce que la critique littéraire est à l'écriture : un avant imparfait, qui ne parvient pas à dépasser l'objectivité pour atteindre la vérité supérieure de la subjectivité, la vérité supérieure de l'art.